

GUIDE DU TRI

|  Recyclable ou non dans le bac à récupération? |  |  |
|--|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Journaux • Circulaires publicitaires • Revues, livres et annuaires téléphoniques • Papier à lettre, papier de bureau et feuilles d'imprimante • Sacs de papier brun • Correspondance de tout genre • Carton plat (boîte de céréales, biscuits, etc.) • Carton à oeufs • Carton ondulé (boîte d'expédition) • Contenant de lait • Contenant de jus type Tetra Pak | <ul style="list-style-type: none"> • Papier et ruban d'emballage • Papier plastifié ou ciré • Papier carbone et papier buvard • Papier mouchoir, essuie-tout • Couches jetables, papiers et cartons souillés par des aliments |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Verre transparent et coloré • Bouteilles de boissons gazeuses et alcoolisées • Contenants de verre tout usage pour les aliments (Ex: Pots Masson) • Verre brisé | <ul style="list-style-type: none"> • Ampoules électriques et néons • Verre plat (vitre) et miroirs • Cristal et pyrex, porcelaine, céramique et poterie |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Boîtes de conserve • Cannelles métalliques et en aluminium • Articles en aluminium (assiettes, plats, etc.) • Fer (moins de 25 livres) • Grille-pain | <ul style="list-style-type: none"> • Appareils électroménagers • Contenants sous pression |
|  | <ul style="list-style-type: none"> • Contenants alimentaires (margarine, yogourt, crème glacée, etc.) • Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source • Contenants de produits d'entretien ménager (eau de javel, savon, etc.) • Contenants pour soins de santé (shampooing, crème à mains, etc.) • Sacs de plastique • Sacs de lait individuels rincés | <ul style="list-style-type: none"> • Assiettes, ustensiles et autres • Jouets • Toiles pour piscines • Cellophane ou pellicule plastique • Plastique agricole • Styromousse (verre, assiette) |

- Placez votre bac en bordure de rue la veille du jour de la collecte ;
- Si vous avez plusieurs bacs, séparez-les d'au moins 60 cm ;
- Placez bien votre bac roulant : les roues et les poignées doivent être orientées vers la maison ;
- Placez toutes vos matières dans votre bac. Le préposé à la collecte n'est pas tenu de ramasser les excédents.

Éco-centre régional



Depuis 2004, la MRC Robert-Cliche a conclu une entente avec Veolia Services à l'Environnement par laquelle les particuliers de tout le territoire de la MRC sont invités à apporter à l'éco-centre situé à Beauceville diverses matières récupérables qui étaient auparavant enfouies. Ces matières seront ensuite redirigées vers des entreprises de recyclage ou de valorisation.

Matières acceptées

| RÉSIDUS DE CONSTRUCTION/ RÉNOVATION/DÉMOLITION | RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX | RÉSIDUS VERTS |
|---|--|--|
| <p>Matériaux secs : Bois - Gypse - Bardeau d'asphalte Cadres, portes et fenêtres</p> <p>Matières granulaires : Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier) - Béton - Brique - Pierre - Etc.</p> | <p>Peinture - Huile - Solvants - Piles alcalines - Ampoules fluocompactes Batteries d'automobiles - Bombonnes de gaz propane - Chlore pour la piscine Colle et adhésifs - Diluants à peinture Essence à briquet - Huiles usées Pesticides - Tubes fluorescents</p> | <p>Branches Feuilles Résidus de jardin Arbres de Noël Etc.</p> |
| PLASTIQUE | ENCOMBRANTS | MÉTAUX |
| <p>Polythène - Pellicule plastique de source agricole - Etc.</p> | <p>Électroménagers Matelas Meubles Etc.</p>  | <p>Ferreux Non ferreux</p> |
| APPAREILS ÉLECTRONIQUES | <p>Faites appel à l'escouade RECYC-FRIGO d'Hydro-Québec et recevez 60 \$ recyc-frigo.com</p> | PNEUS |
| <p>Ordinateurs - Téléviseurs Téléphones cellulaires - Etc.</p> | | <p>Pneus usés (auto, moto et camion)* *Frais pour pneus sur jantes.</p> |

Coordonnées et heures d'ouverture 2021

Écocentre Beauceville

184, 181^e rue
Beauceville (Québec) G5X 2S9
Tél : 418-774-5275

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 7h à 18h
Samedi : 8h à 16h30
Dimanche : Fermé

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 7h à 18h
Samedi et dimanche : Fermé

Tarifcation

Gratuite pour :

- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus d'autos, motos et camions (sauf si montés sur jantes)
- Premiers 50\$ (500 kg) de matières autres que RDD par année et par adresse résidentielle

Coût par tonne pour l'excédent de 50\$ par année par adresse résidentielle :

103,90\$/tonne métrique jusqu'au 31 décembre 2021.

Paiement par carte de débit ou crédit.